DOSSIER D'INSCRIPTION



FÊTE FORAINE DU 19 AU 23 SEPTEMBRE 2025

UN DOSSIER PAR MANÈGE à compléter et à retourner avec les pièces justificatives :

Soit par courrier à l'adresse postale suivante :

Mairie d'HENIN-BEAUMONT Service manifestations 1, place Jean-Jaurès 62110 HENIN-BEAUMONT

<u>Soit par courriel à : jerome.machart@mairie-heninbeaumont.fr</u>

AU PLUS TARD LE 19 AOUT 2025

Tout candidat devra impérativement compléter et signer le dossier en joignant l'intégralité des justificatifs requis.

Tout dossier incomplet ou non reçu de la part du titulaire à la date buttoir sera considéré comme irrecevable et l'emplacement du métier forain devient vacant et à la disposition de la commune.

La demande ne vaut pas autorisation

Coordonnées du demandeur :						
Raison sociale :						
o Monsieur o Madame	Nom :Prénom					
Adresse ou BP :						
Code postal :	:					
Téléphone portable :						
Courriel :	Courriel :@					
Numéro SIRET :						
Renseignements concerr	nant le métier :					
Nom du métier :						
Type de manège :	o Enfant o Adulte					
	o Alimentaire o Autres :					
(Exen	nples : pêche aux canards – loterie – tir aux ballons – train fantôme etc.)					
DIMENSIONS exactes du manège ou de la baraque/du stand installé(e) :						
Surface evaleitée	m 2					
Surface exploitée						
Longueurm Largeurm Diamètrem						
Emplacement demandé (préciser impérativement le nom de la rue, place) :						
raçade et profondedt	III					

	Ampères (A) Volts (V):	
Puissance électrique du manège ou de la baraque/du stand	Kilowatts (KW):	
	Monophasé o	Triphasé o

Véhicule (camion-remorque) servant au manège ou la baraque/le stand :

	Type, marque	Immatriculation	Les véhicules particuliers, les caravanes et autres
Véhicule 1			remorques relatives à l'habitation devront être stationnés uniquement sur le parking de l'ancien LIDL de
Véhicule 2			la logistique, Boulevard du Général Eisenhower et rue Loubet (en partie au niveau du square face au
Véhicule 3			commerce « La belle Anglaise »

					Loubet (en partie au niveau du square face au			
Véhi	cule 3				commerce « La belle Anglaise »			
<u>Véhicul</u>	es et cara	vanes personnels	<u>s :</u>					
Marque	que							
Marque			Immat	riculation				
Marque			Immat	riculation				
Marque			Immat	riculation				
<u>PIÈCES (</u>	DBLIGATO	DIRES :						
>	Dossier	de candidature dí	ìment compl	lété				
>	Photocopie de la carte d'identité de commerçant non sédentaire,							
>					ttant l'exercice d'activités non sédentaires ou l'attestation té ambulante ou statuts de l'association			
>	Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité (couvrant l'événement)							
>	les conclusions du rapport de contrôle technique ou du rapport de vérification et, le cas échéant, du rapport de contre- visite en cours de validité et comportant des conclusions favorables							
>	le cas échéant, une déclaration établie par l'exploitant précisant qu'il a réalisé les actions correctives nécessaires et que son matériel est maintenu en bon état, accompagnée des documents justificatifs (Sources : loi n° 2008-136 de 13/02/2008 relative à la sécurité des manèges, machines et installations pour fêtes foraines ou parcs d'attractions ; décre n° 2008-1458 du 30/12/2008 ; arrêté du 12/03/2009.							
Fait à				Le/	/2025			

Signature du demandeur

Le Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) entré en application le 25 mai 2018 impose une information transparente, claire et concise lors de la collecte de vos données à caractère personnel.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations sur la collecte et l'utilisation de vos données à caractère personnel via le lien suivant : <u>Politique générale RGPD</u>.

En cas d'impossibilité d'accès à ce lien, vous pouvez demander communication des informations au mail suivant : dpo@mairie-heninbeaumont.fr.